



FICHE D'ABSENCE

Mairie
1 rue Principale
37390 Saint-Roch
Tel: 02 47 56 74 67
Fax : 02 47 56 76 50
Courriel mairie.saintroch37@orange.fr

Nom et prénom de l'enfant :

Classe :

Jour ou période d'absence :

N° de téléphone :

Email :

Motif : MALADIE

CONVENANCE PERSONNELLE

Nom et prénom du parent :

Signature du parent :

En cas de maladie d'une durée supérieure à une semaine, un certificat médical devra obligatoirement être transmis au plus tard le 4ème jour à partir du premier jour d'absence :

Rappel du règlement, article 3 -

Exceptionnellement, les absences pour maladie d'une durée supérieure à une semaine, sans interruption, pourront donner lieu à déduction à partir du 5ème repas, sous réserve qu'un certificat médical (original) soit fourni au plus tard le 4ème jour de maladie. Ce document doit être déposé dans la boîte à lettres de la cantine installée devant l'école. Il ne doit pas être déposé à la mairie. En l'absence de certificat médical, tous les repas seront facturés. Aucun autre document ne sera accepté.

Un document incomplet ou illisible ne sera pas pris en compte